



**POUR VOUS,
le DÉPARTEMENT agit !**

DOSSIER DE PRESSE

TÉLÉ EXPERTISE EN EHPAD

Vendredi 25 septembre 2020



www.saoneetloire71.fr

LANCEMENT DE LA TÉLÉ EXPERTISE À L'EHPAD DE MARCIGNY

La téléconsultation est une réponse à l'accès aux soins, notamment pour les personnes en établissements d'hébergement. Avec l'Agence régionale de santé, le Département instaure aujourd'hui la télé-expertise au sein des Ehpad. Ce vendredi 25 septembre, André Accary président du Département et sa binôme Carole Chenuet, maire de Marcigny, lancent officiellement ce nouveau concept de suivi médical à distance à l'Ehpad de Marcigny, où ce dispositif a été testé début août. L'occasion pour eux de faire un point sur l'avancée des travaux de réhabilitation engagés depuis décembre dernier sera effectué.

La téléconsultation est une réponse à l'accès aux soins, notamment pour les personnes en établissements d'hébergement. Avec l'Agence régionale de santé, qui n'a pu venir en raison du droit de réserve, le Département instaure aujourd'hui la télé-expertise au sein des Ehpad.



Les problématiques de santé ne concernent pas uniquement la médecine générale, les attentes sont fortes dans toute la diversité de l'offre de soins. Si l'Assemblée départementale a voté ce mois-ci l'étape 2 du centre de santé départemental pour enrayer la désertification médicale, d'autres solutions sont mises en place en parallèle, à l'image de l'appel à candidatures lancé par l'Agence Régionale de Santé en décembre 2018 aux établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Bourgogne-Franche-Comté.

32 projets d'Ehpad ont été acceptés par l'ARS pour l'acquisition d'un équipement pour effectuer de la télé-médecine ou de la télé-expertise.

Parmi ces projets retenus, celui de l'Ehpad de Marcigny, conjoint avec l'EHPAD de Semur-en-Brionnais, pour de la télé-expertise en plaies et cicatrises en lien avec le Dr Thomsen, chirurgien viscéral au centre hospitalier de Paray-le-Monial. La première téléconsultation avec un résident, son médecin traitant et le dermatologue s'est déroulée le 5 août à l'Ehpad de Marcigny afin d'expérimenter le dispositif avant de l'installer dans les 32 établissements retenus.

La première téléconsultation avec un résident, son médecin traitant et le dermatologue s'est déroulée le 5 août

La télé-expertise en Ehpad va permettre aux résidents, bien souvent dans l'incapacité de se rendre chez un spécialiste, de bénéficier de consultations et d'un suivi sans quitter leur lieu d'hébergement, avec leur médecin traitant et un spécialiste.

Le financement de ces 32 projets

- ARS BFC : **180 000 €**
- Département de Saône-et-Loire : **90 000 €**

À PARTIR DE 2020, les EHPAD de Marcigny et Semur-en-Brionnais travailleront à la préparation de la fusion des 2 établissements ; fusion effective au 1^{er} janvier 2022 qui entraînera la transformation de l'EHPAD de Marcigny en établissement départemental.

CONTACT PRESSE : DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edwige Labruyère - Hôtel du Département - Rue de Lingendes - CS 70126 - 71026 Mâcon cedex 9
07 85 11 87 78 - e.labruyere@saoneetloire71.fr - presse@saoneetloire71.fr

